

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	33 (1904)
<b>Heft:</b>	11
<b>Artikel:</b>	Bilan historique et géographique de l'Europe en 1903 [suite et fin]
<b>Autor:</b>	Alexis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1038751">https://doi.org/10.5169/seals-1038751</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les notions propres à la vie et soutenir la concurrence avec les cantons voisins, qui sont allés jusqu'à rendre obligatoire l'enseignement secondaire.

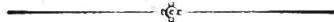
L'instruction des arnomaux est digne aussi de la sollicitude des pouvoirs publics. Dans notre canton, nous sommes tous les adversaires résolus de ce mouvement qui, considérant les arnomaux comme des déchets sociaux, voudrait les laisser dans l'oubli en attendant que l'on se soit familiarisé à l'idée de ressusciter les moyens en usage chez les anciens.

Toutefois, ces malheureux déshérités de la nature ont été trop négligés chez nous jusqu'à ce jour. Ce n'est pas sans peine qu'on s'est décidé à s'occuper des sourds-muets. On leur donne aujourd'hui une instruction spéciale, qui leur permet de subvenir à leurs besoins sans recourir à l'assistance publique. Quelques-uns sont encore absolument sacrifiés, et il est d'autres anormaux qui réclament aussi un traitement particulier. Le moment nous paraît venu de suppléer à l'insuffisance de notre législation, dans ce domaine.

L'emploi de la subvention fédérale, pour 1903, n'a pas été uniforme dans les divers Etats confédérés. Il en sera toujours ainsi. Les exigences sont loin d'être identiques, et chaque canton s'efforce de parer aux lacunes les plus urgentes de son organisation scolaire. En ce qui nous concerne, il ne nous est pas possible, à cette heure, d'assujettir la répartition du subside fédéral à des règles fixes et définitives. De nombreux bâtiments scolaires devraient être reconstruits et occasionneront une dépense importante. L'avenir de la caisse de retraite du corps enseignant fait l'objet de nos préoccupations. Déjà, nous lui avons fait un premier versement extraordinaire de 31 680 fr. 60, qui devra être suivi de nouveaux subsides, si nous voulons mettre cette institution à même de faire face à toutes les charges qui l'attendent.

Il faut donc songer aux besoins les plus immédiats. Ce n'est que dans quelques années que nous serons en mesure de vous proposer et que vous pourrez édicter des normes définitives. En attendant, nous rendrons compte, chaque année, au Grand Conseil de l'emploi de la subvention et nous recevrons toujours avec empressement les avis compétents qui pourront nous être donnés.

Nous souhaitons que l'octroi de la subvention fédérale soit le point de départ d'une nouvelle ère de prospérité pour nos écoles. Nous ferons tous ce qui dépendra de nous pour obtenir ce résultat et correspondre à l'attente du peuple suisse, dont le vote unanime, inspiré par des considérations supérieures, a procuré aux cantons de nouvelles ressources pour éléver le niveau de l'enseignement primaire.



## Bilan historique et géographique de l'Europe en 1903

(Suite et fin.)

---

**Autriche-Hongrie.** — La situation de cette monarchie multiple n'est pas aussi brillante que celle de sa voisine du N-O. L'antagonisme s'accentue entre les Hongrois, qui rêvent pres-

que une séparation absolue ; les Slaves, qui regardent du côté de la Russie, et les Allemands, attirés par le prestige de l'Empire voisin. Toutefois, quelle que soit l'opinion des politiciens qui prévoient une dissolution à la mort du vieil empereur François-Joseph, il n'y a pas trop lieu de craindre. Quel avantage la Hongrie, fière de son autonomie actuelle, trouverait-elle à s'isoler, si ce n'est un affaiblissement en face de l'ennemi ? Les Allemands, les Bohèmes, les Galiciens, les Croates, les Italiens jouiraient-ils de plus de liberté et de bien-être, une fois absorbés dans les Etats limitrophes qui les guettent ? Non, la monarchie actuelle représente un principe historique de traditions qu'il est bon de conserver ; et, en outre, elle est nécessaire à l'équilibre européen, car sa destruction nous conduirait à une guerre générale.

**Russie.** — Enfin, nous arrivons à cet immense Empire Asiatico-Européen qui, antithèse de son voisin Sud-Ouest, représente, non la dislocation, mais l'absorption lente et progressive des nations qui l'avoisinent. Appuyé au Nord sur les rivages de l'Océan glacial et les solitudes boréales qui lui servent de repoussoir, il aspire vers les régions ensoleillées du Midi. Sur une distance de deux mille lieues, depuis le Bosphore jusqu'à la mer du Japon, il rassemble sous son égide, non seulement toutes les races slaves, mais aussi les tartares en général : turcomans, mongols, mandchous, renouvelant à cinq siècles d'intervalle les immenses empires de Tamerlan et de Gengis-Khan.

Peu importe les résistances des Finlandais et des Polonais, qui se voient privés de leur autonomie ; des Caucasiens, qui regrettent leur indépendance ; des Arméniens, qui conspirent pour la liberté ; des étudiants universitaires, qui réclament le progrès comme en Occident ; des moujiks ou paysans, mourant de faim et qu'on entraîne bon gré mal gré en Sibérie ; des nihilistes, qui incendent les fermes, les villages ; des bandes de brigands, qui arrêtent même les trains de chemins de fer gardés par des soldats : peu importe tout cela, l'empire autocratique n'en poursuit pas moins sa politique de conquête par tous les moyens possibles.

**Les alliances.** — Quelle que soit la force intrinsèque des puissances dites « grandes », rien ne prouve mieux leurs sentiments de défiance à l'égard les unes des autres, que les traités d'alliance que chacune d'elles contracte avec celles dont les aspirations ne la contrarient pas, pour s'opposer à un ennemi commun, qui n'est pas toujours le même en toutes circonstances.

C'est ainsi qu'après la guerre de 1870-71, on vit naître la triple alliance de l'Allemagne et de l'Italie, désireuses de se garer contre la revanche des Français, avec l'Autriche redoutant la Russie. Cette *Triplice*, qui d'ailleurs a bien servi la

cause de la paix, a donné lieu à la *Duplice*, alliance de la France et de la Russie, dont les visées sont surtout, pour la première en Afrique, pour la seconde en Asie.

L'Angleterre, longtemps restée dans un « splendide isolement », a senti le besoin de s'allier au Japon pour s'opposer en Asie aux empiétements moscovites. En cas de guerre européenne, elle reste maîtresse de ses allures.

Toutes ces alliances ont un bon côté, car elles sont conçues dans un but défensif plutôt qu'agressif. En général, pour localiser une guerre quelconque, les traités stipulent que l'allié n'interviendra que dans le cas où deux puissances attaquaient ensemble son partenaire. La crainte de susciter une guerre générale, dont les conséquences pourraient lui être funestes, tend à arrêter les velléités de chacun des associés. Jadis, l'Angleterre conseillait au Japon une entente pacifique avec la Russie.

*En cas de guerre*, quelles pourraient être les forces respectives des belligérants en présence ? Bien que le nombre de soldats ne soit pas le seul élément de victoire, et à n'envisager ici que les chiffres de population en Europe seulement, rappelons que la Russie ayant plus de 110 millions d'habitants, et la France, 39 millions, la Duplice compte 150 millions de sujets ; ce qui, à raison de 6 soldats pour 100 habitants, donnerait 9 millions d'hommes sous les armes.

La Triplice, représentée par 57 millions d'Allemands, 47 millions d'Austro-Hongrois et 33 millions d'Italiens, compte 137 millions d'individus, et pourrait armer 8 220 000 hommes.

D'après ce calcul, les forces seraient sensiblement égales pour les belligérants continentaux ; dès lors, l'Angleterre aurait beau jeu à jeter son appont d'un côté ou de l'autre, supposé que les Etats-Unis n'interviennent pas.

Quant à l'alliance Anglo-Japonaise, ne comptant que sur 80 000 000 de sujets, elle ne peut entrer en ligne de bataille que dans une guerre asiatique, où les Japonais seuls pourraient fournir une armée de terre.

Dans le cas d'une guerre hors d'Europe, il faudrait nécessairement compter sur l'intervention des *Etats-Unis*, dont la population, égale à celle de l'Angleterre et du Japon réunis, possède des ressources incalculables.

Mais il faut surtout envisager ici l'imprévu inévitable. Au cours d'une guerre générale, n'y aurait-il pas de défection dans les alliances, qui souvent ne sont que circonstancielles ? Ne s'y mêlerait-il pas des éléments étrangers, tels que les Turcs, dont la valeur comme soldats n'est pas négligeable ; les Chinois, dont le nombre supplérait, au besoin, à la valeur ; même les colonies anglaises, qui sont quasi indépendantes, et beaucoup d'autres Etats, qui se verraiient bon gré mal gré entraînés dans la mêlée !

En résumé, comme « la crainte est le commencement de la

sagesse » pour les nations comme pour les individus, il en résulte que la meilleure politique à suivre est celle de *la Paix*, qui a fait, en général, la caractéristique de l'année 1903, et qu'il est bon de continuer dans l'avenir.

F. ALEXIS, M. G.

---

## Conférence des inspecteurs scolaires

---

Le corps inspectorat a tenu à Fribourg, le 18 mai, sa conférence ordinaire de printemps. M. Currat, inspecteur de la Veveyse, présidait. M. le Directeur de l'Ecole normale assistait à la réunion.

Parmi les nombreuses questions prévues aux tractanda et discutées à fond par la conférence, il convient de relever certains points qui intéressent de plus près le corps enseignant.

Les observations émises à propos de la conférence-examen du Crêt, qui a eu lieu le 14 avril dernier, ont fait voir qu'un instituteur zélé peut, par son initiative, organiser petit à petit un musée scolaire, *même lorsque l'armoire manque*. Les remarques faites sur l'examen proprement dit signalent spécialement la correction souvent peu méthodique des cahiers d'exercices, ainsi que l'enseignement encore trop abstrait des branche-civiques dans nos écoles. Au Crêt, la salle et le mobilier scolaire suffisent à peine aux exigences actuelles, mais il est bon de connaître que cette localité a déjà fait des sacrifices considérables pour des œuvres d'utilité publique ; bientôt, elle s'imposera de nouvelles dépenses scolaires et donnera un nouvel exemple de l'esprit de sacrifice que les communes doivent avoir, de nos jours, pour être à même de bien préparer les générations futures.

Une question d'un intérêt particulier pour les instituteurs est celle du pupitre-armoire uniforme pour toutes les écoles, dont le plan officiel, fourni par une Commission spéciale, a été adopté par la conférence, à une simple modification près. Ce projet sera soumis à la Direction de l'Instruction publique. Ce beau meuble scolaire, qui serait imposé aux communes à mesure que l'achat d'un nouveau pupitre deviendrait nécessaire, a le grand avantage d'être muni de différents casiers et tiroirs, où tous les registres scolaires auront leur place marquée. Ce pupitre pourra servir en même temps de table pour démonstrations intuitives.

La Commission désignée *ad hoc* fait voir aussi le modèle de banc pour l'élève. Ce banc tient compte des règles de l'hygiène ; il réunit les conditions désirables de solidité et de simplicité. Sur ces différents points, il y a échange de quelques obser-